

**AR-inv.d 23** lettre de Suzanne Guy, ep. Hans-Ludwig R. à son frère d'Hautdanger  
du **23.I.1663**

1 cachet rompu disparu reste ficelle, au-dessus en encre noire épaisse :  
"Jacquet Lion le 8/18 de mars 1663". Au dos, 3 cachets ovale, cire rouge, armes : croix alésée surmontée d'un cimier.

"Recommandé à Mr de la Charliere Apoticaire A Rhetel " (*autre écriture que la lettre, est-ce celle de Suzanne ?*)

*La lettre a été écrite par un écrivain public. V. inv. 296 : lettre autographe de Suzanne, orthographe approximative, autre écriture. (Envoyée à Rethel, comment cette lettre est-elle dans les archives R.?)*

Monsieur

Monsieur Dhautdanger<sup>1</sup> Seigneur de Forcy et Biolleyres a Forcy *de la même main que recommandé etc.* A Rethel (*le cachet a été arraché, la ficelle est restée*)

Monsieur et très honoré frère.

Je vous escrivis il y a environ une année une lettre ou ie vous assouray de mes profonds respects et ou je pris la liberté de vous descouvrir le besoin qui m'obligeoit d'implorer votre charité fraternelle, mais n'ayant receu aucune réponse, j'ai jugé que quelque personne mal attentionnée auroit empesché que cette lettre ne parvint iusque a vous, de peur quelle nourrit votre cœur et vos entrailles en ma faveur autrement. Si elle n'avoit esté interceptée, j'estime que vous auriés eu la bonté de me respondre.

Je souhaiterois que mes asfaires feussent allez de bien en mieux et qu'en vous escrivant, je n'eusse qu'a vous assourer des vœux que ie fais continuellement pour vostre personne, et a vous demander la continuation de vostre sainte amitié, mais je suis réduite aujourd'huy dans une condition, ou je suis obligée de vous entretenir de la misere ou ie me trouve engagée, outre que mes moyens ont comme vous sçavés esté tousiours très mediocre, les grandes sommes d'argent quil ma fallust payer a Basle pour mon fils, m'ont osté à l'advenir le moyen de pouvoir subsister en ce monde, bien que ma despense et mon entretien soit très petit. Ce qui m'afflige davantage c'est qu'encor que mon mal soit grand je n'osse pas mesme le descouvrir, et implorer l'assistance de Messieurs de la Ville ce que me seroit plus insupportable que la mort mesme.. que Si ie vous ouvre ainsi mon cœur, ce n'est .../

---

<sup>1</sup> Jacques lieut, gen. Des armée de sa Majesté très Chrétienne, v. note 2

contraint de parler et vostre generosité et charité fraternelle qui me donne cette assurance.

J'adore la providence de mon Dieu, et ie supporte cette espreuve puis que c'est la Croix dont il ma voulust charger, et si sa volonté est que je meure dans mon indigence, Je sçay que toutes sortes de mort des bien aymés de l'Eternel est précieuses devant ses yeux.

Cependant puis que Dieu vous a eslevé, et qu'il vous a donné de ses biens en si grande abondance, je sçay qu'il veut que je me retire vers vous, aussi bien que les Enfans de Jacob vers leurs freres Joseph dans l'esperance que vous me consolérés dans mon affliction et que vous me donnerés quelque petit lieu a Gozen, je suis persuadée que vous ne verrés pas mes ulcères et que vous ne me regarderés pas a un pied de vostre Table avec l'indifférence du mauvais riche. Si vous ordonné quelque petite choses pour mon entretient, je croy que vous ferés un sacrifice a Dieu qui luy sera agréable, Et que vous ne sçauriés vous mesprendre d'employer si charitablement.une partie de ces grands biens que Dieu vous a donné. je remets le tout a vostre prudence ; Je ne croy pas quil vous incomodast beaucoup de me faire donner annuellement quelque graine, et quelque peu d'argent, autrement Que comme vous estes seul qui me pouvés tendre la main, si vous m'abandonnés en cette occurrence ma misere mettra bientost fin a ma vie.

Il est vray que ie vous dois de grands remerciemts. Pour tant de bien que iay receu de vous, aussi ie ne manque point destre autant sensible que ie dois à vos faveurs, Cependant depuis vostre départ de ces Pays qui est d'environ huict ans, je n'ay pas eu l'avantage de ressentir aucun effect de vostre liberalité, je sçay neantmoins que vostre affection d'ou ces ruisseaux sont sortis n'est pas tarie, et quelle peut continuer a raffraichir une terre alterée, et a esteindre la soif de mon Ame. Je me souvient que vous mavés eu promis, et en présence de plusieurs personnes que vous ne m'abandonneriés iamais. Si vous ne voyez rien en moy qui vous puisse toucher Souvenez vous je vous en coniare de vos grandes promesses. Ce peu qui m'est necessaire ne diminuera pas vostre abandonnance. Si les prières vehementes qui vous touchent en effect qu'au plustost iaye l'avantage de recevoir les assurances de vostre charité. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve tousiours en parfaicte santé, et Madame ma chère sœur. Et vous prie de croire que je suis,

Monsieur Vostre tres humble tres affectionnee et tres obeissante Sœur et Servante

Suzanne de Guy

A Neufchastel (relu avec Yves)

**Le 23 janvier 1663**

